



# Quel est le meilleur jour de l'année ?

*Par l'imam Ibn Al-Qayyim*



Allah élit certains jours de l'année dont le meilleur est celui du Grand 'Aïd (*Yawm e-Nahr*) ; c'est le « Grand Jour » du pèlerinage (*el Hadj el Akbar*) conformément au *Hadith* rapporté dans *e-Sunan*, et selon lequel le Prophète -*salla Allahu 'alayhi wa salam*- déclare : « **Le meilleur jour auprès d'Allah, c'est le Jour de l'Immolation, puis le jour du « séjour » (el Qarr) à Mina.** »<sup>1</sup>

Selon une autre opinion, le Jour de 'Arafa serait plus méritoire comme nous l'apprend la tendance la plus répandue des partisans de Shâfi'î, car assument-ils, ce jour-là correspond au « Grand Jour » du *Hadj*, et celui-ci permet d'effacer deux années de péchés.<sup>2</sup> En outre, il n'y a pas un jour où Allah affranchit le plus de Ses créatures de l'Enfer que celui de 'Arafa,<sup>3</sup> et Lui-même se rapproche de Ses serviteurs à l'occasion d'un rassemblement sur lequel Il se vante auprès des anges. La meilleure opinion reste la première, car aucun argument solide ne peut aller à l'encontre du *Hadith* sur la question.

*Yawm el Hadj el Akbar* correspond au jour de l'Aïd selon la bonne opinion comme le spécifie le Verset dans lequel le Très-Haut dit :

**« Et l'appel aux hommes de la part d'Allah et de Son Messager pour le Grand Jour du Hadj »**<sup>4</sup>.

Il est notamment certifié dans les recueils d'el Bukhârî et de Muslim, qu'Abû Bakr et 'Ali -*qu'Allah les agrée*- ont effectivement fait cet appel, le jour de l'Aïd non celui de 'Arafa.<sup>5</sup>

D'après *Sunan Abû Dâwûd* également, le Prophète -*salla Allahu 'alayhi wa salam*- informe avec une chaîne narrative plus authentique : « **Le Grand Jour du Hadj, c'est le Jour de l'Immolation.** »<sup>6</sup> Abû Hurâira -*qu'Allah l'agrée*- et une partie des Compagnons s'accordent à dire la même chose. Par ailleurs, 'Arafa vient juste avant l'Aïd ; le pèlerin y stationne, humble, repentant, suppliant et adjurant le Seigneur de lui venir en aide. Le jour suivant, il se rend à La Mecque pour visiter la *Ka'aba*. C'est pourquoi le *Tawâf* est désigné comme la visite de la *Ka'ba*. Les pèlerins, après s'être purifiés de leurs péchés la veille, le Seigneur les invite à Lui rendre visite dans Sa « Maison ». C'est pourquoi il est demandé ce jour-là d'immoler une offrande, de se raser la tête, et de jeter les pierres à la *Jamara*, ce qui

<sup>1</sup> Rapporté par Abû Dâwûd (1765) et Ahmed (4/350).

<sup>2</sup> Voir : *Sahîh Muslim* (1162).

<sup>3</sup> Voir : *Sahîh Muslim* (1348).

<sup>4</sup> *Le repentir* ; 3

<sup>5</sup> Rapporté par el Bukhârî (8/240), et Muslim (1347).

<sup>6</sup> Rapporté par Abû Dâwûd (1945).

constitue la plupart des rites du *Hadj*. Le lavage et les ablutions que l'on réserve le jour d'avant vient en préparatif à ce grand jour.

D'autre part, les dix premiers jours de *Dhû el Hidja* sont les meilleurs jours qui soient ; Allah les considère comme la meilleure période de l'année. Il est certifié dans *Sahîh el Bukhârî*, selon ibn 'Abbâs -*qu'Allah l'agrée-*, que le Prophète -*salla Allahou 'alayhi wa salam-* a affirmé : « **Il n'y a pas de jours où les œuvres pieuses sont les plus aimées auprès d'Allah que ces dix premiers jours.** »

- **Cela concerne même le Jihâd sur le sentier d'Allah ? Lui a-t-on demandé.**
- **Cela concerne même le Jihâd sur le sentier d'Allah, sauf pour un homme qui y aurait investi son argent et sa personne et qui y aurait tout laissé. »<sup>7</sup>**

Ils correspondent aux jours par lesquels Allah jure dans Son Livre lorsqu'Il dit :

« **Par l'aurore • Par les dix nuits** ».<sup>8</sup>

Il est donc plus recommandé au cours de cette période de proclamer la Grandeur d'Allah (en disant *Allahou Akbar* !), Sa Glorification (en disant *Subhâna Allah* !), et Ses Louanges (en disant *el Hamdou li-lah* !). Le Prophète (-*salla Allahou 'alayhi wa salam-*) enjoint à ce sujet : « **Multipliez-y de proclamer la Grandeur d'Allah, Sa Glorification, et Ses Louanges.** »<sup>9</sup> Le mérite de ces jours, par rapport aux autres moments de l'année, est aussi différent que le mérite des lieux rituels du *Hadj* par rapport aux autres endroits du monde.

Concernant les mois de l'année, celui du *Ramadhan* est le meilleur d'entre tous, ses dix dernières nuits sont les meilleures de l'année, et la nuit du Destin vaut mille mois. Il est toujours possible de se demander lesquels d'entre les dix premiers jours de *Dhû el Hidja* et les dix dernières nuits du *Ramadhan*, ont plus de mérite ? Il est possible de répondre qu'en réalité les dix dernières nuits du *Ramadhan* sont plus méritoires que les dix premières nuits de *Dhû el Hidja* et qu'à l'inverse les dix premiers jours de *Dhû el Hidja* soient meilleurs que les dix derniers jours du Mois des jeûneurs.<sup>10</sup> Cette explication résout ainsi tout problème ! Pour preuve, les dix dernières nuits du *Ramadhan* ont une valeur particulière, car elles comptent en leur sein la Nuit du Destin. Quant aux jours de *Dhû el Hidja*, leur valeur particulière est due aux mérites de certains jours qui les composent comme celui de l'Aïd, celui de 'Arafa, et les trois jours de *Mina* (*Ayâm e-Tashrîq*).

À la question, laquelle d'entre la journée du vendredi et celle de 'Arafa a le plus mérite, en sachant qu'ibn Hibbân rapporte dans son recueil *e-Sahîh*, un *Hadith* d'Abû Huraira -*qu'Allah l'agrée-*, selon lequel le Prophète -*salla Allahou 'alayhi wa salam-* a dit : « **Il n'y a pas un jour plus meilleur sur lequel le soleil se lève et se couche que celui du vendredi.** »<sup>11</sup> Dans le *Hadith* de Aws ibn Aws, il est également précisé : « **Le meilleur jour sur lequel le soleil se lève et se couche est le vendredi.** »<sup>12</sup> Nous pouvons dire en réponse que certains savants favorisent effectivement le vendredi à 'Arafa en s'appuyant sur le *Hadith* précédemment cité.

<sup>7</sup> Rapporté par el Bukhârî (2/382, 383).

<sup>8</sup> *L'aurore* ; 1, 2

<sup>9</sup> Rapporté par e-Tabarânî dans *el Kabîr* (3/110/1).

<sup>10</sup> *Sheikh el Islâm* ibn Taïmiya a donné cette réponse dans *Majmû' el Fatawa* (25/287), lorsqu'on lui posa cette question. Si cette réponse suscita l'admiration de son disciple ibn el Qaiyam comme en témoigne son commentaire à cette *Fatwa*, on ne peut en dire autant de son disciple plus éloigné ibn Rajab qui estime que cette opinion provenant d'un savant des nouvelles générations, est très éloignée de la vérité ! [Voir : *Laîf el Ma'ârif* (p. 468)]

<sup>11</sup> Rapporté par ibn Hibbân (551).

<sup>12</sup> Cet énoncé est rapporté par Muslim (854).

El Qâdhî Abû Ya'la mentionne même une version d'après Ahmed disant que la nuit du vendredi est plus méritoire que la nuit du Destin. La bonne opinion consiste à dire en fait que si le vendredi est indiscutablement le meilleur jour de la semaine, 'Arafa et le jour de l'Aïd sont les meilleurs jours de l'année ; cela concerne tout aussi bien la nuit du Destin au regard de la nuit du vendredi. C'est pourquoi, quand 'Arafa tombe un vendredi, il a d'autant plus de faveurs que s'il tombait n'importe quel autre jour et cela pour les raisons suivantes :

**Premièrement** : ce rassemblement coïncide avec les deux meilleurs jours de l'année.

**Deuxièmement** : il y a une heure le vendredi où les invocations sont sûres de se voir exaucées ; selon l'opinion la plus répandue, cette heure a lieu après le 'Asr, c'est l'heure à laquelle les pèlerins consacrent à 'Arafa leurs humbles supplications à leur Seigneur.

**Troisièmement** : c'est le jour où le Messenger d'Allah -salla Allahu 'alayhi wa salam- se trouvait à 'Arafa.

**Cinquièmement** : le jour où 'Arafa tombe un vendredi, cela correspond au jour où tous les musulmans de la terre se réunissent en vue d'écouter le sermon et de faire la prière du vendredi. C'est le seul jour où tous les gens qu'ils soient dans leur mosquée ou sur le sol du périmètre de 'Arafa, se consacrent à la dévotion ; en cela, cet événement est unique.

**Cinquièmement** : Le vendredi est un jour de fête hebdomadaire tout comme 'Arafa est un jour de fête annuel en l'honneur des pèlerins qui s'y trouvent. C'est pourquoi il est déconseillé de jeûner lors de cette « manifestation spirituelle ». Les avis des savants divergent au sujet de savoir quelle sagesse se cache derrière la recommandation de ne pas être à jeun en vue d'affronter un tel événement. Une certaine tendance assume que cela permet de rester fort afin de mieux affronter les invocations spécifiques à ce jour. D'autres savants à l'instar de *Sheikh el Islam* ibn Taïmiya voient plutôt que 'Arafa est un jour de fête pour les pèlerins qui s'y trouvent. Il est donc déconseillé de jeûner lors d'une telle occasion. L'argument s'incarne dans le *Hadith* rapporté dans *e-Sunan*, et selon lequel le Prophète -salla Allahu 'alayhi wa salam- a dit : « **Le Jour de 'Arafa, le Jour du Sacrifice, et les jours de Mina sont des jours de fête pour nous les adeptes de l'Islam.** »<sup>13</sup> Notre *Sheikh* a fait le commentaire suivant : « **'Arafa est un jour de fête pour les gens qui s'y réunissent en raison justement de leur rassemblement, contrairement aux gens d'autres horizons qui se réunissent le lendemain leur jour de fête à eux ; ainsi, quand 'Arafa et le vendredi tombent un même jour, cela signifie que deux fêtes sont réunies lors d'une même occasion.** »

**Sixièmement** : C'est le jour où le Très-Haut a parachevé Sa religion en faveur des croyants et où Il les a parfaits de Ses bienfaits comme il est certifié dans *Sahîh el Bukhârî*, selon *Târiq ibn Shihâb*, un juif s'est présenté devant 'Umar ibn el Khattâb pour lui dire : « **Ô commandant des croyants ! il y a un Verset que vous lisez dans Votre Livre Sacré s'il avait été révélé à nous les juifs et que nous connaissions le jour où il a été révélé, nous l'aurions pris comme jour de fête !** »

- **Quel est ce Verset ? Lui demanda-t-il.**
- **Celui-ci : « Aujourd'hui, J'ai parachevé votre religion, Je vous ai parfaits de Mes bienfaits, et Je vous ai agréé l'Islam comme religion. »**<sup>14</sup>
- **Je connais le jour et l'endroit où il fut révélé ; il fut révélé au Messenger d'Allah un vendredi à 'Arafa, alors que nous étions stationnés avec lui. »**<sup>15</sup>

<sup>13</sup> Rapporté par Abû Dâwûd (2419) et e-Tirmidhî (773).

<sup>14</sup> *Le Repas Céleste* ; 3

<sup>15</sup> Rapporté par el Bukhârî (1/97).

**Septièmement** : Ce jour coïncide avec le Grand Rassemblement et le Grand Événement, qu'est le Jour de la Résurrection qui aura lieu un vendredi, comme le souligne le propos prophétique suivant : « **Le meilleur jour sur lequel le soleil se lève est le vendredi ; c'est le jour où Adam fut créé, où il fut introduit au Paradis, où il en fut chassé, et où l'Heure se déclenchera ; il y a une heure ce jour-là où chaque musulman qui implore un bien au Seigneur se le verra exaucé.** »<sup>16</sup> C'est pourquoi Allah a prescrit à Ses serviteurs un jour où ils se réunissent afin de se remémorer le début et la fin du monde, le Paradis et l'Enfer. Il a réservé le vendredi aux membres de cette communauté, car c'est le jour où le monde commença et où il finira. De la même manière, 'Arafa, qui est le plus grand événement sur terre rappelle le Grand Rassemblement après la fin du monde, au cours duquel les hommes seront confrontés au Seigneur ; avant le milieu du jour, les bienheureux seront installés au Paradis et les malheureux en Enfer.

**Huitièmement** : La journée et la veille du vendredi se distinguent pour offrir plus de rituels que les autres jours de la semaine. La plupart des pervers eux-mêmes le respectent particulièrement. Ils n'osent pas y désobéir au Tout-Puissant de peur qu'Il leur précipite leur châtiment sans attendre. Cette conviction que l'expérience confirme est profondément ancrée en eux en raison du caractère exceptionnel et honorable de ce jour auprès d'Allah qui l'a choisi d'entre tous les autres jours. Nul doute que 'Arafa lui donne ainsi un plus grand ascendant.

**Neuvièmement** : Le vendredi correspond au jour de la « faveur supplémentaire » (*Mazîd*) dont pourront jouir les habitants du Paradis ; ils se réuniront à cette occasion dans la vallée *Afîh* où il leur sera installé des chaires en perles et en or imprégnés de topaze et de rubis sur des dunes en musc. Ils contempleront leur Seigneur qui se dévoilera à leurs yeux. Celui qui attend le plus cet événement est celui qui se rend le plus tôt au sermon du vendredi et qui se rapproche le plus près de la chaire de l'Imam. Les bienheureux sont impatients de découvrir ce jour du *Mazîd* qui se déroulera un vendredi ; le fait que 'Arafa tombe ce fameux jour, cela lui donne une particularité supplémentaire et un mérite qu'aucun autre jour ne peut s'arroger.

**Dixièmement** : Allah se rapproche l'après-midi de 'Arafa de Ses serviteurs présents à cette occasion et en faveur desquels Il se vante auprès de ses anges en proclamant : « **Que veulent-ils tous ces gens ? Je vous prends en témoin que Je leur ai pardonné !** »<sup>17</sup> L'instant où le Très-Haut est près de Ses créatures correspond à une heure où les invocations sont inévitablement exaucées. Quiconque rempli d'humilité et de dévotion invoque un bien au cours de cette période ne sera pas déçu. Ainsi, il se produit deux sortes de rapprochement lors de cette occasion ; la réponse du Seigneur aux invocations est proche et indubitable d'une part, et d'autre part Lui-même est proche de Ses serviteurs présents à 'Arafa. Les croyants ressentent dans leur cœur ces notions capables de redoubler en eux de force, de joie, de bonheur, de réjouissance, et d'espoir envers les faveurs et les dons de Leur Seigneur. Tous ces arguments et bien d'autres nous amènent à conclure que 'Arafa est plus méritoire lorsqu'il tombe un vendredi.

**Source** : *Zâd el Ma'âd* d'ibn Qaïyam el Jawziya , Tome 1, Page 54-65.

<sup>16</sup> Rapporté par Muslim (852, 854).

<sup>17</sup> Rapporté par Muslim (1348).